



# INFO LUTTES

N°10

Montreuil, le 07 février 2023

## ENFLAMMONS LA LUTTE !

1 cheminot sur 3 s'est mobilisé par la grève ce 7 février. Au troisième jour de la mobilisation interprofessionnelle, l'action s'ancre dans l'entreprise. La réussite des manifestations auxquelles ont participé les salariés actifs et les retraités est également un marqueur important de la lutte engagée. Il faut maintenant envisager d'aller plus loin.



### LE CONTEXTE

Dans un contexte de vacances scolaires et alors que le projet de réforme débute son parcours au Parlement, les salariés, les retraités, les jeunes ne désarment pas. Ils entendent, par la mobilisation, faire reculer le Gouvernement !

**Il faut cependant mettre en débat l'intensification de l'action, par une participation massive aux manifestations, certes, mais également par un élargissement et un durcissement de la grève.**

Dans le ferroviaire, les cheminots ont entamé une première salve de 48 heures. C'est une étape importante qui doit constituer la première marche vers une mobilisation plus forte, tant sur les taux de grévistes que sur le rythme et le séquençage des journées de grève. Les contre-feux lancés par le ministre des Transports quant à l'exercice du droit de grève, les polémiques autour des weekends de grands départs, les tentatives de culpabilisation, n'ont aucun sens !

**Rien ne nous détournera de notre objectif : le retour de la retraite à 60, 55 et 50 ans !**

Les leviers financiers existent pour permettre le maintien et l'amélioration de notre système de retraite, quel que soit le régime auquel nous sommes affiliés !

**Nous sommes tous concernés : actifs comme retraités, cheminots contractuels ou statutaires !**

### LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION SNCF

Ce 7 février, les cheminots se sont pleinement impliqués dans la journée interprofessionnelle unitaire !

**Ce 8 février, ils continuent dans l'entreprise et entendent taper là où ça fait mal !**

En effet, la direction SNCF, bien que tentant d'expliquer la réforme en cours, a pourtant des responsabilités politiques et sociales quant à la retraite des cheminots.



## SALAIRES, EMPLOI À LA SNCF

- Taux de cotisation retraite au **régime spécial (RS)** : 47,94 %.
- Augmentations générales :
  - 2022 : 3,1 % (selon la direction).
  - 2023 : 3,9 % (selon la direction).Cela représente **+ 86,55 millions d'euros** de cotisations versées au RS.
- Taux de cotisation retraite au **régime général (RG)** : environ 15 %.
  - Cela représente **+ 8,25 millions d'euros** de cotisations versées au RG.
- ▶ 1 000 emplois de **cheminots** créés **hors statut** tout de suite :
  - + 7,31 millions d'euros** de cotisations retraite au RG.
- ▶ 1 000 emplois de **cheminots** créés **au Statut** :
  - + 23,37 millions d'euros** de cotisations retraite au RS.
- ▶ **Intégration des 35 000 cheminots contractuels au RS** :
  - + 818 millions d'euros** de cotisations retraite par an au RS.

## MARCHONS SUR NOS DEUX JAMBES !

Bousculons le Gouvernement en nous impliquant avec force dans les rendez-vous interprofessionnels, bousculons l'entreprise avec détermination pour la contraindre à actionner les leviers emplois/salaires qui sont de sa seule responsabilité, réforme ou pas !

Par ailleurs, exigeons :

- **La réouverture du régime spécial et son extension** à tous les cheminots de la branche avec un retour au départ à 50 et 55 ans ;
- **La création d'une Cessation Progressive d'Activité (CPA) ferroviaire** pour tous les cheminots sur la base des contraintes permanentes liées à l'exercice des métiers allant au-delà des dispositifs existants ;
- **Le maintien et l'extension des bonifications** ;
- Des mesures spécifiques de **déroulement et de fin de carrière** ;
- Des **mesures générales salariales** et une politique volontariste **d'embauches** ;
- Une **augmentation générale des pensions**.

Ces 7 et 8 février constituent un premier avertissement. Nous devons élever le rapport de forces ! Cela passera inévitablement par de nouveaux arrêts de travail décidés collectivement et à la hauteur de cette nouvelle attaque contre le monde du travail !

D'ores et déjà, les Fédérations cheminotes CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT appellent les cheminots à s'inscrire massivement dans la manifestation du 11 février et se rencontreront dans les tous prochains jours afin de discuter des perspectives revendicatives à court terme.



**LE GOUVERNEMENT ET  
LA DIRECTION SNCF  
SEMBLENT ENTÊTÉS ?  
NOUS SOMMES  
DÉTERMINÉS !**

Pour être plus fort, vous aussi, adhérez à la CGT ! <https://www.cheminotcgt.fr/adherer/>

